

INSCRIPTION A L'ECOLE

Information aux parents des enfants nés en 2019 et 2020 ou nouvellement arrivés

Les inscriptions à l'école se font en mairie de Chalabre.
Il faut -le livret de famille,

-le carnet de santé,

-un justificatif de domicile,

-(et certificat de radiation en cas de changement d'école).

L'admission se fait à l'école, par la directrice.

Je peux discuter individuellement avec vous des modalités d'accueil, du fonctionnement de l'école... afin de préparer la future rentrée de septembre 2022 pour les enfants nés en 2019 (instruction obligatoire) et en 2020 (accueillis le matin à l'école) :

les lundis du mois de juin **sur rendez-vous**.

Téléphoner à l'école Louis Pergaud

04 68 69 24 33 ou envoyer un mail à

ce.0110879w@ac-montpellier.fr

Une visite de l'école est prévue avec la crèche ou sur rendez-vous pour les enfants non-inscrits à la crèche.

Mme Boulbet, directrice de l'école.